



# COMMUNIQUÉ-PARENTS

Janvier 2021

**SITE WEB!** Disponible à l'adresse suivante :

[saintmarcel.cspi.qc.ca](http://saintmarcel.cspi.qc.ca) ou [www.cspi.qc.ca](http://www.cspi.qc.ca) et en cliquant sur l'onglet **primaire**.

## MOT DE LA DIRECTION

Chers parents,

Voici enfin la pause tant attendue de décembre. Malgré le contexte, nous vous souhaitons sincèrement de vivre de beaux moments en famille et que la santé soit au rendez-vous pour vous et vos proches.

Au nom de toute l'équipe-école, nous vous souhaitons une bonne année 2021. Merci pour votre soutien et votre précieuse collaboration, particulièrement dans le contexte actuel. Vous êtes des collaborateurs essentiels à l'épanouissement scolaire de votre jeune.

Stéphanie Tremblay, directrice

Catherine Brault, directrice adjointe



## VIE DE L'ÉCOLE

### 1. Départs de madame Catherine Brault, directrice adjointe et de monsieur Stéphane Lamanna, enseignant en 5<sup>e</sup> année

Madame Catherine quittera notre école pour réaliser un nouveau défi, celui de directrice adjointe à l'école internationale Wilfrid-Pelletier. Elle entrera en fonction au retour du congé des fêtes. Depuis les 11 dernières années, autant en classe, que dans les comités dans lesquels elle était impliquée que dans ses fonctions de ressource ET de directrice adjointe, Catherine s'est investie cœur et âme pour les enfants de Saint-Marcel. Elle fut une collègue extraordinaire et toujours prête à relever de nouveaux défis ! C'est dans la tristesse, mais également dans la fierté et la joie que nous la laissons déployer ses ailes dans un établissement très différent. En effet, l'école Wilfrid-Pelletier est une école primaire d'environ 1200 élèves qui offre l'éducation internationale à tous ses élèves. Nous lui souhaitons bonne chance et lui disons merci!

Nous aimerions également féliciter monsieur Stéphane Lamanna pour sa nomination au poste de directeur adjoint à l'école Jules-Verne. Il entrera en fonction au retour du congé des fêtes. Nous lui souhaitons beaucoup de bonheur et de plaisir dans l'exercice de ses nouvelles fonctions ! Ce fut un plaisir de travailler à ses côtés!

## 2. Enseignement à distance et TEAMS

---

- Nous tenons à vous rappeler que **les outils technologiques prêtés** par l'école ne doivent être utilisés qu'à des fins d'apprentissages. Ils ne devraient pas être utilisés dans un contexte de loisir. En signant le formulaire de prêt, **vous vous êtes engagés à rembourser les frais pour les bris ou les pertes.**
- **Nous vous suggérons donc de garder le contrôle des outils vous-mêmes et de le placer dans un endroit sécuritaire de la maison.**
- De plus, nous tenons à rappeler à tous les élèves que **la plateforme TEAMS** utilisée pour l'enseignement à distance est la **propriété du CSSPI**. Ainsi, **cet outil ne doit être utilisé que pour l'apprentissage.**
- Il est important de rappeler à votre enfant que **l'équipe de vigilance informatique de l'école a accès à toutes les conversations sur le fil, celles privées comprises.**
- Nous avons malheureusement dû intervenir auprès de quelques élèves qui n'ont pas respecté le **code de vie de l'école**. Celui-ci s'applique dès que l'enfant est considéré comme un élève et qu'il est sous **"notre responsabilité"**. Ainsi, les plateformes informatiques utilisées par le milieu scolaire sont incluses dans notre pouvoir d'intervention.
- **Nous ne tolérerons aucun geste virtuel de dénigrement, de menace ou d'intimidation** sur notre réseau informatique. **Le protocole de lutte à l'intimidation et à la violence** est une démarche à laquelle nous n'hésiterons pas à nous référer pour protéger **le bien-être et la santé psychologique de nos élèves.**
- Nous vous demandons donc d'assurer une supervision de vos enfants dans l'utilisation des outils informatiques afin qu'ils développent des valeurs de bienveillance, de collaboration et de respect dans le monde virtuel.

Merci encore une fois de votre grande collaboration.

### 3. Rappel, signalement des cas de COVID pendant le congé des fêtes

---

Compte tenu de la situation exceptionnelle que nous vivons, il est malheureusement possible que des cas soient signalés pendant la période des Fêtes et que la Direction régionale de la santé publique ait besoin de communiquer avec vous et avec nous.

Nous vous rappelons donc l'importance de nous signaler les cas de COVID de vos enfants pendant le congé des Fêtes, afin que nous puissions les répertorier et que les périodes de confinement au retour soient respectées. Pour ce faire, vous pouvez nous écrire directement à l'adresse suivante : [st-marcel-secr@cspi.qc.ca](mailto:st-marcel-secr@cspi.qc.ca)

Nous vous invitons à prendre vos courriels durant les Fêtes, puisqu'il est possible que nous ayons à vous faire parvenir des directives de la DRSP.

### 4. Conseil d'établissement

---

Nous vous rappelons que ce conseil est formé de parents qui vous représentent. Si vous avez des points de discussion sur lesquels vous désirez que le C.É. se penche, n'hésitez pas à communiquer avec le secrétariat de l'école. Nous transmettrons l'information et vos coordonnées à la présidente, Madame Maria Sinopha-David.

Date du prochain conseil d'établissement :

**Jeudi 14 janvier 2021 à 18h30 en virtuel**

### 5. Inscriptions 2021-2022

---

L'inscription des nouveaux élèves du préscolaire et du primaire pour l'année scolaire 2021-2022 se fera **du 1<sup>er</sup> au 5 février 2021**. Cette année, en raison de la pandémie, les parents ne pourront pas se présenter à l'école sans rendez-vous. Ils devront utiliser le lien d'inscription BOOKING qui sera disponible sous peu. Des informations plus précises seront déposées sur notre site Internet école de même que sur le site du CSSPI.

**Voici les documents que vous devez apporter :**

- certificat de naissance de votre enfant;
- carnet de santé;
- preuve de résidence (un document provenant d'un ministère ou d'un organisme gouvernemental sur lequel figurent le nom et l'adresse au Québec).

## **NOUVEAU : PROCÉDURE INFORMATIQUE**

La réinscription se fera en ligne via le portail [Mozaïk Parents](#). En janvier 2021, tous les parents d'élèves du CSSPI recevront un courriel incluant toutes les informations nécessaires pour compléter l'inscription en ligne.

Période de réinscription en ligne : 25 janvier au 26 février 2021

## **6. Dates importantes**

---

<b>6 janvier</b>	Journée pédagogique
<b>7 et 8 janvier</b>	Prise de contact quotidienne des enseignants avec leurs élèves
<b>11 janvier</b>	Retour en classe pour tous
<b>25 janvier au 26 février</b>	Période de réinscriptions en ligne pour les élèves qui fréquentent actuellement le CSSPÎ
<b>14 janvier</b>	Journée pédagogique
<b>21 janvier</b>	Photos scolaires
<b>27 janvier</b>	Journée pédagogique
<b>28 janvier</b>	Photos scolaires
<b>1<sup>er</sup> au 5 février</b>	Inscriptions des élèves du préscolaire pour 2021-2022

## **7. Retards des élèves**

---

Le début des classes en matinée est un moment important de la journée pour commencer du bon pied. C'est le moment où votre enfant peut discuter avec les amis, recevoir les explications du déroulement de la journée et apprendre de nouvelles notions. De plus, les arrivées tardives en classe dérangent l'ensemble des élèves ainsi que l'enseignant. Nous demandons votre collaboration puisque nous avons noté une hausse des retards en décembre. Nous vous rappelons que les élèves sont attendus sur la cour d'école :

- Surveillance à 7h40
- Cloche à 7h50



## 8. Concert musical de Noël

---

Dans le cadre du cours de musique, vos enfants ont enregistré leur pièce de Noël et elle a été visionnée durant les heures de cours de musique et également avec leur titulaire pour ceux qui le pouvaient. Nous avons également eu la chance de visionner d'autres groupes afin qu'ils puissent voir leurs amis/frères et soeurs.

Dans le but de respecter le droit de non-diffusion exigé par certains d'entre vous, il m'est malheureusement impossible de mettre ces vidéos sur notre groupe de musique TEAMS pour que vous puissiez "assister au spectacle" indirectement.

Sachez que je suis très fière du travail qu'ils ont accompli et j'ai très hâte de pouvoir vous inviter à nouveau pour un prochain spectacle!

Passez un excellent temps des fêtes, et n'hésitez surtout pas à me contacter au besoin!

*Madame Emilie, enseignante spécialiste en musique* 🎵🎵🎵

## 8. OPP (Organisme de participation des parents)

---

### UNE SURPRISE DE NOËL FORT APPRÉCIÉE DES ENFANTS!

La semaine dernière, grâce au travail sans relâche des membres de l'OPP, nos élèves ont eu le privilège de recevoir de beaux prix ainsi qu'une généreuse collation.

Les membres de l'OPP tiennent à remercier les commanditaires suivants pour leur don

- Maxi P.A.T.
- Canadian Tire P.A.T.
- Ovation surplus d'inventaire

Les tirages ont eu lieu mercredi le 16 décembre dernier au grand bonheur des petits et des grands. MERCI à tous les bénévoles !

Pour terminer, nous tenons à remercier tous ceux et celles qui se sont procuré un produit *Bosapin* afin de nous aider dans le financement d'activités.

**Membres de l'OPP :** Anic Benoit, Denis Cormier, Michel Cyr, Jocelyne Harvey, Johanne Therrien, Patricia Proulx, Fanny Larochelle, Mylène Belleville et Nicole Larivée.

## 9. Fermeture d'école en raison de la température

---

Vous trouverez ci-dessous la liste des stations de radio et de télévision où seront diffusées les informations en cas de fermeture des écoles lors d'une tempête.

### Les stations de radio suivantes :

AM 730 CKAC/ FM CKOI 96,9/ FM 98,5(en français), FM 92,5 (en anglais), Astral média radio inc. : FM 94,3 Énergie, FM 107,3 (en français), Cogeco : FM 105,7 (en français), AM 800 CJAD (en anglais), FM 95,1 CBC Radio-Canada

### Les stations de télévision suivantes :

CBC Radio-Canada RDI (de 6h00 à 10h00), LCN , TVA Salut Bonjour (de 6h00 à 9h00), Météomedia, Global News TV Morning show (de 6h00 à 9h00)

***L'annonce sera faite ainsi: « Les écoles de la Commission scolaire de la Pointe-de-l'Île sont fermées. »***

## 10. Tenue vestimentaire convenable pour l'hiver

---

Le froid ne saurait tarder. Nous vous demandons de vous assurer que vos enfants soient chaudement vêtus pour l'extérieur lorsque la température le requiert. Il faudrait prévoir également une paire de souliers pour l'intérieur, car aucun enfant ne pourra entrer en classe avec ses bottes. De plus, il est important de bien identifier les vêtements de vos enfants.

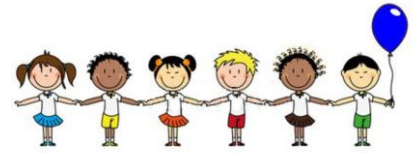
- ***Bottes***
- ***Mitaines***
- ***Tuque***
- ***Pantalon de neige***

## 11. Objets perdus

---

À la fin de chaque mois, les objets perdus non réclamés seront envoyés à un organisme de charité. Vous pouvez passer à l'école à tout moment pour y jeter un coup d'œil.

# SERVICE DE GARDE



## 1. Activités/sorties

---

**Le 6 janvier 2021** : Retour de vacances en pyjama et dîner pizza

**14 janvier 2021**: Jeux de société en folie, on redécouvre les classiques : fais-moi un dessin, jeux de mimes, le tricheur et plus encore!

**Le 27 janvier 2021** : Beach party : afin de mettre un peu de soleil dans notre mois, des animateurs enjoués viendront animés cette journée haute en couleur. Plaisir garanti !

## Informations diverses

---

Il est encore temps de vous inscrire à l'application Hop Hop. L'application Hop Hop est une application qui a été conçue pour permettre au service de garde de synchroniser la préparation de votre enfant avec l'heure estimée de votre arrivée, permettant ainsi à votre enfant de terminer calmement ses activités avant de prendre ses effets personnels pour quitter. Voici le lien pour vous inscrire : [www.hophop.ca/inscription](http://www.hophop.ca/inscription)

Nous vous rappelons qu'en raison de la pandémie cette application est offerte gratuitement par le service de garde cette année.

Veuillez aviser l'école 514 645-8531, ainsi que le service de garde 514-645-0281 pour tout changement de numéro de téléphone à la maison ou au travail.

Stéphanie Tremblay,

Catherine Brault,

Directrices

Josée Laurin,

Responsable S.D.G.